



Contact : Marie Da Costa
 Tél. : 03 80 72 64 96
 Email : mdacosta@irtess.fr



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON
 Tél. 03 80 72 64 50 - Fax 03 80 36 45 38
 E-mail : contact@irtess.fr
 www.irtess.fr



L'inscription du principe de laïcité dans l'intervention éducative, sociale et médico-sociale

Judi 15 décembre 2016

De 8h30 à 17h00

Amphithéâtre Galilée
 Université de Bourgogne
 Esplanade Erasme
 Dijon



L'inscription du principe de laïcité dans l'intervention éducative, sociale et médico-sociale

La loi du 9 décembre 1905 a posé les fondements du principe de laïcité déterminant la place de la religion au sein de notre société.

Les évolutions sociétales et l'actualité renouvellent un débat cependant toujours à l'œuvre, enraciné dans des conceptions divergentes de la laïcité qui interrogent l'application de ce principe juridique.

Le secteur éducatif, social et médico-social n'échappe pas au questionnement sur l'intégration du principe de laïcité dans le cadre de son action :

Comment élaborer les repères communs qui permettent le vivre ensemble au sein des structures dans le respect du principe de laïcité ?

Comment en tant que travailleur social penser son intervention en intégrant le principe de laïcité ?

Comment concevoir et mettre en œuvre un accompagnement tenant compte des droits et obligations de chaque personne qui en est destinataire ?

L'objectif de cette journée est d'offrir aux acteurs du travail social un espace d'émergence de la parole, de clarification, de débat et de réflexion sur leur positionnement et leurs pratiques.

A l'occasion de cette journée, le partage des expériences et des questionnements ainsi que des apports disciplinaires alimenteront des ateliers d'éthique appliquée s'appuyant sur des situations concrètes proposées par les professionnels, membres de l'équipe de préparation.

L'équipe de préparation

Marianne Barrier (Résidence Adélie Guillon), Ingrid Belin (Conseil Départemental 21), Lola Coté (EJA), Patrice Durovray (ACODEGE), Aurélie Fajardie (Le Pont), Corinne Girard (UNIDOM 21), Agnès Foret (Le Pont), Odile Goizet (CAF21), Annick Gresset-Veys (ACODEGE), Jean-Bernard Lourdin (CADA CPH Nevers), Christine Ménage (ACODEGE), Frédérique Paris (Conseil Départemental 21), Claude Perreau (ADAPEI 58), Elodie Pradelle (Le Pont).

Vincent Chauvot (IRTESS), Liliane Dos Santos (IRTESS), Evelyne Hivar (IRTESS), Nicolas Nowak (IRTESS), Dounia Piegay (IRTESS), Ghislaine Rehfuß (IRTESS), Chantal Revailot (IRTESS), Brigitte Sauldubois (IRTESS), Catherine Taglione (IRTESS)

8h30 ACCUEIL

8h45 OUVERTURE ET INTRODUCTION

Accueil institutionnel, D Blin, présidente de l'association IRTESS et Ph. Ropers, directeur général IRTESS

Intervention introductive, Jean-Bernard LOURDIN, Chef de service CADA-CPH Nevers-Pôle Demandeurs d'Asile – Réfugiés FOL58 et C. Taglione, formatrice IRTESS

9h00 RETOUR DES PROFESSIONNELS EN FORMATION ET DES PROFESSIONNELS EN SITUATION SUR LEURS EXPERIENCES ET QUESTIONNEMENTS

- La question du principe de laïcité dans le champ professionnel du point de vue des professionnels en formation

- Questionnements et réflexions des étudiants en deuxième année de formation d'éducateurs spécialisés à l'IRTESS, L. Bejannin, D. Farina, H. Guigon, P. Benon-Leiros.
- Questionnements et réflexions des étudiants en deuxième année de formation Caferuis, D. Louis

- La question du principe de laïcité dans le champ professionnel du point de vue des professionnels en situation

- L'inscription du principe de laïcité dans la dimension collective de l'accompagnement - l'exemple du Centre social le tempo, O. Goizet, Référent CAF 21 Laïcité, ex directrice du centre social le Tempo
- L'inscription du principe de laïcité dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'accompagnement individuel - L'exemple du champ du handicap, C. Perreau, directeur adjoint structures médico-sociales ADAPEI 58 et L. Lamoulière, éducatrice spécialisée, Foyer d'Hébergement Pré Lecomte, Clamecy, ADAPEI 58

10h00-10h15 ECHANGES

10h15-10h30 Pause

10h30- 12h00 ECLAIRAGES DISCIPLINAIRES

- **Approche juridique** : Le principe de laïcité. C. Taglione, Formatrice IRTESS

- **Approche sociologique** : Le contexte d'inscription du principe de laïcité dans la société et le travail social aujourd'hui. D. Verba, Maître de conférences, IRIS, Université de Paris 13

12h00-12h15 ECHANGES

12h15 - 12h30 **PRESENTATION des ATELIERS** : G. Rehfuß, responsable de centre d'activité IRTESS et C. Girard, directrice Unidom 21

12h30-14h00 Repas libre

14h00 - 15h30 ATELIERS - IRTESS

15h30-15h45 **RETOUR UNIVERSITE - Amphithéâtre Galilée**

15h45 **REGARDS CROISES SUR LES ATELIERS** : G. Rehfuß et C. Girard

16h30 **CONCLUSION DES TRAVAUX** : D. Verba

17h00 **CLÔTURE** : D Blin et Ph. Ropers
